

DEPARTEMENT DU CANTAL
COMMUNE DE JUSSAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20251205-DDM2025-018-AU
Date de réception préfecture : 05/12/2025

Décision : DDM2025-018

Date de la décision : 05/12/2025

Domaine : FINANCES

Publiée par affichage en Mairie le : 05/12/2025

DECISION DU MAIRE

Prise en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Le Maire de Jussac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22 ;

Vu la délibération N°D-2020-4-4 du 23 MAI 2020 accusée réception en préfecture le 26 MAI 2020, prises en application dudit article L 2122-22, par laquelle le Conseil Municipal a délégué ses pouvoirs au Maire, pour la durée de son mandat, afin de fixer, dans les limites de 2500€ par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation des procédures dématérialisées ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 24 novembre 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 sont fixés comme suit :

SCOLAIRE /PERISCOLAIRE

	CANTINE	TARIFS 2025	Tarifs 2026
Enfant		3.70 €	3.80€
Employés mairie		5.20 €	5.30€
Professeur des écoles		6.60 €	6.70€
Prestation CSIVA enfant / animateur		5.40 €	/
Prestation CSIVA enfant / animateur Prestation <i>Les mercredis pendant le temps scolaire</i>		6.80€ depuis le 01/09/2025	6.80€

	TRANSPORT SCOLAIRE	TARIFS 2025	Tarifs 2026
ABONNEMENT PAR MOIS		17 €	18€

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2026
1	QF≤ 427 €	0,60 €
2	427 € < QF≤ 518 €	0,80 €
3	518 € < QF≤ 660 €	1,00 €
4	660 € < QF≤ 1045 €	1,20 €
5	1045 € < QF≤ 1398 €	1,30 €
6	1398 € < QF≤ 1834 €	1,40 €
7	1834 € < QF≤ 2202 €	1,50 €
8	QF>2203 €	1,57 €

LOCATIONS DES SALLES

SALLE POLYVALENTE - Tarifs 2026				
	SALLE POLYVALENTE	CUISINE	PODIUM grand	PODIUM petit
ASSOCIATIONS COMMUNALES				
Activité hebdomadaire de l'association Attestation d'assurance et dépôt chèque caution annuel de 500 €				
<u>Locations</u> Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	100 € (*)	60 €	Gratuit	Gratuit
PARTICULIERS DE JUSSAC				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €	275 €	60 €	Non loué	30 €
PROFESSIONNELS DE JUSSAC/ TRAITEUR				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	Compris	Non loué	30 €
AG – COMITES ET ENTREPRISES DE JUSSAC				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	Compris	Non loué	30 €
ASSOCIATION & COMITES EXTERIEURS				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €	220 €	Non utilisée	Non loué	30 €
Spectacle gratuit, exposition hors vente au déballage et réunion	550 €		Non loué	30 €
Autres et AG				
PARTICULIERS EXTERIEURS				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	60 €	Non loué	30 €

TENNIS COUVERT - Tarifs 2026				
<u>Pose des tapis gymnase obligatoire du 15 juin au 15 septembre pour les manifestations extra-sportives</u>				
	TENNIS COUVERT	PODIUM grand	PODIUM petit	
ASSOCIATIONS COMMUNALES				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €				
Spectacle et gala Enfants Activités de l'association (Sauf activités régulières gratuites)		50 € si montage commune	30 € si montage commune	
Gala /congrès / spectacle	CONTACTER LA MAIRIE			
AUTRES HORS COMMUNE				
Attestation d'assurance + Chèque caution ménage : 200 € + Chèque caution dégradation : 500 €				
Associations sportives	A l'heure : 10 €			
Congrès, divers	700 € avec salle polyvalente	150 € avec montage Commune hors week-end seulement	30 €	

SALLE D'ACTIVITES - Tarifs 2026

Attestation d'assurance + Chèque caution dégradation : 200 €	120€
--	------

Pour chaque association communale : (*) les 2 premières locations dans l'année civile, sur le week-end sont gratuites, sauf la cuisine, les suivantes sont payantes.

Réservations en priorité aux associations :

- Fête de l'école, fête du 15 aout, comice agricole, téléthon, marchés gourmands, son et lumière « les gens d'ici », La Jussacoise (1^{er} week-end de juin)
- Tennis couvert : tennis (tournoi été, hiver)

CIMETIERE

CONCESSION CIMETIERE		
	TARIFS 2025	Tarifs 2026
Trentenaire (le m ²)	120 €	120€
Cinquanteenaire (le m ²)	200 €	200€
Columbarium (30 ans) (la case)	400 €	400€

JARDINS COMMUNAUX

JARDINS COMMUNAUX		
	TARIFS 2025	Tarifs 2026
MEALLET / an	26 €	27€
CAUTRUNES : AA71(A) / an	22 €	23€
CAUTRUNES : AA71(P) / an	24 €	25€
CAUTRUNES : AA65 (C) / an	61 €	62€

MARCHE

MARCHE – DROITS DE PLACE et VENTE		
	TARIFS 2025	Tarifs 2026
Exposants occasionnels		
1 ^{ère} présence annuelle :	6,00 € /jour	6,00 € /jour
Dès la 2 ^{ème} présence :	1,60 € /ml/jour	1,60 € /ml/jour
Tarifs saisonniers 3 mois	16 €/ml	16 €/ml
Tarifs abonnés	6,50€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.	6,50€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
Tarifs camions ventes au déballage	70 €	70 €

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet.
Il sera rendu compte au Conseil Municipal de cette décision conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Jussac, le 05/12/2025

Le Maire,

Jean-François RODIER



